

Mobilisation pour les classes gymnasiales

ROMONT. Les enseignants du CO de la Glâne ont récolté 1434 signatures pour le maintien des classes gymnasiales.

LARA GROSS

Il s'agit d'une spécificité glânoise, dont les premières traces remonteraient à 1859, mais à 1974 sous sa forme actuelle: le Cycle d'orientation de la Glâne (COG) accueille des classes de première année gymnasiale. Mais, à la rentrée 2013-2014, cette disposition pourrait disparaître. La Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) n'entend pas forcément renouveler la convention passée avec le COG.

«Nous avons appris au début de cette année que nos élèves de première année gymnasiale devraient se rendre à Fribourg dès la rentrée 2013, explique Raphaël Nicolet, adjoint de direction au COG. La raison demeure un peu floue. Le nouveau collège de Gambach a été mis en avant pour expliquer cette décision.»

Deux classes concernées

La direction de l'établissement, mais aussi le président

de son association, qui n'est autre que le préfet Willy Schorderet, ont déjà fait part de leur souhait de maintenir ces classes dans des courriers adressés à la DICS. Mardi, c'était au tour des enseignants du CO glânois de défendre cette spécificité. «Nous avons récolté 1434 signatures pour soutenir le maintien de ces classes», explique l'enseignant et député Patrice Longchamp. Des signatures de parents, de citoyens, de syndicats, mais aussi des huit députés du district, tous partis confondus, ont été transmises au préfet en fin d'après-midi.



Pas moins de 1434 signatures ont été déposées mardi auprès de la préfecture de la Glâne. JESSICA GENOUD

En moyenne, deux classes par année sont mises sur pied, qui concernent une quarantaine d'élèves. «Nous avons failli en ouvrir une troisième cette année et, finalement, nous avons laissé le choix aux élèves. Seize d'entre eux se sont rendus à Fribourg», indique Raphaël Nicolet, également responsable des classes gymnasiales.

Parmi les arguments avancés par les Glânois: les frais financiers pour les familles qui doivent envoyer un an plus tôt leurs enfants à Fribourg. Mais aussi les montants versés par les communes glânoises pour ces classes dans le cadre des comptes de l'association du COG. «Autant d'argent économisé par le canton.» ■

Fribourg

Les RFI dévoilent leur 38^e programme

FOLKLORE. La 38^e édition des Rencontres de folklore internationales de Fribourg (RFI) se déroulera du mardi 14 au dimanche 19 août. Cette année, les pays à l'honneur seront le Brésil, l'Equateur, l'Ile de Guam, Israël, l'Italie, le Kenya, la Serbie, Taïwan et l'Ukraine. Près de 300 danseurs, chanteurs et musiciens assureront l'animation à Fribourg et dans cinq localités, dont Broc (le 15 août). Les soirées de gala auront lieu pour la première fois à Equilibre. La programmation a subi quelques contrariétés, à la suite du désistement de l'ensemble palestinien Juthoor. Le groupe a annoncé son renoncement pour «des raisons de proximité avec le groupe Shalom Israël». Une absence que les organisateurs n'ont pas voulu combler. TP

Programme complet sur www.rfi.ch

Le prix culturel à Jean-François Haas

LITTÉRATURE. A quelques jours de ses soixante ans, Jean-François Haas décroche le prix culturel de l'Etat de Fribourg. «Avec Jean-François Haas, le canton de Fribourg peut s'honorer de posséder un écrivain majeur dont la qualité de l'écriture est reconnue sur le plan francophone», souligne un communiqué de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport. Enseignant au Collège de Gambach, il publie son premier roman à l'âge de 55 ans. *Dans la gueule de la baleine guerre* est salué par la critique en Suisse comme en France. Jean-François Haas reçoit dans la foulée deux prestigieuses récompenses: le Prix Schiller et le Prix Dentan. En 2010, *J'ai avancé comme la nuit vient* est également très bien accueilli. Son troisième roman, *Le chemin sauvage*, témoigne, comme les précédents, d'une démarche d'écriture exigeante. L'action se déroule dans le canton de Fribourg. L'ouvrage traite d'un thème sensible: les enfants misés (*La Gruyère* du 1^{er} mars 2012).

La date de la remise officielle de cette distinction, d'un montant de 15000 francs, n'a pas encore été fixée. Le prix culturel de l'Etat de Fribourg est attribué tous les deux ans. Son but est d'honorer une personne qui s'est distinguée par son engagement dans le domaine culturel ou de récompenser un créateur pour l'ensemble de son œuvre. DM

EN BREF

PONT DE LA POYA

Les oppositions aux aménagements routiers rejetées

Le Conseil communal de Fribourg a annoncé hier avoir rejeté les différentes oppositions formulées à l'encontre des mesures d'accompagnement au projet de pont de la Poya. Les principaux sujets de mécontentement concernaient les bornes rétractables, qui doivent permettre la fermeture partielle du pont de Zaehringen à la circulation, ainsi que la suppression de places de parc. Lors de cette même séance du 26 juin, le Conseil communal a accepté les plans de mesures d'aménagement routier. La Direction de l'aménagement devra encore les approuver.

PÉRÉQUATION

Le canton perd plusieurs millions

La péréquation financière fédérale rapportera 456 millions de francs à Fribourg, l'année prochaine. C'est 17,87 mio de moins qu'en 2012. Cette baisse, qui était attendue, n'en est pas moins une mauvaise nouvelle pour les finances du canton. Au moment de présenter les comptes 2011, le grand argentier Georges Godel avait déjà fait part de ses inquiétudes pour l'avenir. En plus des pertes liées à la péréquation financière fédérale, la part du canton au bénéfice de la BNS devrait diminuer drastiquement. Parallèlement, les dépenses augmentent. Le nouveau financement hospitalier en est un des exemples les plus marquants.

FEUILLE OFFICIELLE

La publication du jugement était une erreur

La députée Erika Schnyder (ps, Villars-sur-Glâne) s'étonnait dans une question de la publication, in extenso, d'un jugement en matière d'octroi de l'assistance judiciaire dans la *Feuille officielle*. Ce texte faisait en particulier état de la situation financière de la recourante. Une erreur a été commise, reconnaît le président du Tribunal de la Sarine Alain Gautschi par l'intermédiaire du Conseil de la magistrature. Même si la question n'est pas explicitement réglée par le Code de procédure civile, seul le dispositif du jugement aurait dû être publié. Des mesures ont été prises pour qu'une telle erreur ne se reproduise pas.

TRIBUNAL CANTONAL

Condamnée pour avoir provoqué une excision

Une Somalienne de 54 ans a été condamnée mardi par le Tribunal cantonal (TC) pour avoir indirectement provoqué l'excision de sa demi-sœur dans son pays. Elle a écopé de 60 jours de travail d'intérêt général avec sursis pendant deux ans. Comme l'a révélé *La Liberté*, le TC a cassé un jugement rendu par le Tribunal pénal de la Sarine en 2010. Celui-ci avait estimé que les faits étaient prescrits. Selon le dispositif de jugement, le

Gustave Roud va retrouver Rue

SPECTACLE. Rue renoue avec son passé, en accueillant le théâtre mobile de la Fondation l'Estrée, vendredi au château. Les quatre acteurs et le metteur en scène François Landolt feront revivre les textes de Gustave Roud (1897-1976). Célèbre poète et écrivain suisse, il avait couché sur papier quelques proses en hommage à la plus petite ville d'Europe. «Pour nous, c'est un grand honneur de retrouver un tel artiste, surtout sur une scène mobile», se réjouit Brigitte Kaufmann, conseillère communale rotavillienne.

Un concept novateur

La tournée, appelée *Transvaldésia*, est composée de dix villes, dont Rue représente la sixième étape. «Notre but était de parcourir les endroits décrits par le poète ou qui l'ont inspiré, et de redonner voix à la nature. A chaque étape, nous voulons que la poésie aille vers le public et qu'ils se découvrent. De plus, à chaque ville, les acteurs récitent la prose qui est spécifique au lieu en question», commente Alain Gilliéron, fondateur de l'Estrée, à Ropraz.

La scène mobile est donc le concept novateur de ce spectacle. «Le décor est déjà planté, car nous nous servons de la nature. Les répétitions se faisaient donc sur la scène mobile. Durant toute la représentation, les acteurs resteront sur cette "charrette théâtrale". Par contre, il est clair que, par mauvais temps, la représentation peut être annulée», conclut Alain Gilliéron. TP

Rue, au château, vendredi 6 juillet, 20 h 30

PUBLICITÉ

La Glâne en un coup d'œil

RAPHAEL DUMAS & FILS SA
GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS
MAÎTRISES FÉDÉRALES
1684 MÉZIÈRES (FR)
TÉL. 026 652 13 20

Ameublements DOUGOUD Frères
Expo 1000 m2
Exposition - Atelier
1679 Villaraboud - www.dougoud.ch
Tél. 026 655 14 14
Fax 026 655 19 69

PIANO
Orgues Guitares Partitions
fnx
Arruffens 1 1680 ROMONT
026 652 12 10 www.fnx.ch
Batterie

Plancha SIMOGAS
à gaz ou électrique
dès Fr. 399.-

COMMERCE DE FER SA
ROMONT
CHÂTEL-ST-DENIS

Modi-Coiffure Marcel Grivet
1630 Romont – 026 652 21 59

Marcel, Emmanuelle, Christel, Florence et Paula (Portugaise) se réjouissent de votre visite.

Nos forces :

L'accueil - Tout le monde titulaire d'un CFC
Tarifs attractifs